



ORDRE DES  
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS  
DU QUÉBEC

# **DOSSIER INGÉNIERIE**

## **HISTORIQUE**

**Juin 1996 à mars 2013**

- 18 juin 1996 : Poursuite engagée par l'Ordre des ingénieurs du Québec contre le technologue, M. Clément Duguay en regard à l'article 3 de la *Loi sur les ingénieurs*.
- 18 mars 1997 : L'Office des professions envoie une lettre au président de l'OTPD, concernant la proposition de l'Ordre des ingénieurs d'un projet de Loi modifiant la *Loi sur les ingénieurs*.
- 1<sup>er</sup> mai 1997 : L'OTPD envoie une lettre au président de l'Office des professions, M. Robert Diamant concernant les commentaires de l'OTPD quant au projet de Loi modifiant la *Loi sur les ingénieurs*.
- 27 février 1998 : M. Clément Duguay, T.P. est déclaré coupable par l'honorable juge Luc Trudel de la Cour du Québec d'avoir exécuté l'un des actes visés par l'article 3 de la *Loi sur les ingénieurs* commettant ainsi une infraction prévue à l'article 188 du *Code des professions*.
- 14 décembre 1998 : L'honorable juge de la Cour supérieure, M. Réjean F. Paul., rejette le premier appel de M. Clément Duguay dans sa cause contre l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- 25 août 1999 : Commission parlementaire sur l'étude de la révision de la *Loi sur les ingénieurs*. Le gouvernement a jugé bon de ne pas donner suite à la demande de l'Ordre des ingénieurs de déposer leur loi telle que soumise en raison des nombreuses contestations.
- Novembre 1999 : Dépôt par la ministre, Linda Goupil, d'un document intitulé *La mise à jour du système professionnel québécois*.
- 26 juin 2000 : L'honorable juge de la Cour d'appel du Québec, M. Marc Beauregard, rejette le deuxième appel de M. Clément Duguay dans sa cause contre l'Ordre des ingénieurs du Québec. Suite à cette décision, l'OTPD entend poursuivre ses démarches judiciaires dans ce dossier.
- 27 juin 2000 : L'OTPD envoie un document de réflexion à l'attention de l'Office des professions du Québec ayant comme sujet « Pour une révision du champs de pratique des ingénieurs qui tienne compte des nouvelles conditions d'exercice en ingénierie. »
- 7 août 2000 : L'OTPD envoie à l'Office des professions son Résumé de l'avant-projet de loi modifiant la *Loi sur les ingénieurs et d'autres dispositions législatives*.
- 29 août 2000 : L'OTPD rencontre le ministre de l'Éducation, François Legault, concernant la problématique vécue par les membres relativement au fait que les technologues se retrouvent coincés entre deux régimes juridiques qui accordent des droits exclusifs d'exercice sur certaines activités professionnelles à des groupes restreints de personnes.

- Septembre 2000 : L'OTQP envoie à l'Office des professions un document intitulé « Pour une utilisation optimale des compétences en ingénierie au Québec » dans le cadre de la Mise à jour du système professionnel.
- 10 octobre 2000 : L'OTQP envoie à l'Office des professions une lettre concernant les poursuites de l'Ordre des ingénieurs contre certains membres de l'OTQP.
- Novembre 2000 : L'OTQP rédige son mémoire « Processus de réalisation d'un projet en ingénierie ».
- 13 novembre 2000 : L'OTQP rencontre l'Office des professions concernant la révision de la *Loi sur les ingénieurs*.
- 2 avril 2001 : L'OTQP reçoit une lettre de l'Office des professions avec laquelle est joint le plan d'action pour la Mise à jour du système professionnel (Révision de la *Loi sur les ingénieurs* - Pour une vision actuelle d'une profession partenaire du futur) et plus particulièrement le champ de pratique des ingénieurs pour tenir compte des nouvelles conditions d'exercice. Une rencontre à ce sujet aura lieu le 6 avril 2001.
- Janvier 2002 : L'Ordre des ingénieurs du Québec remet en question le mandat du Groupe expert pour la révision de la *Loi sur les ingénieurs* (GERLI).
- Décembre 2003 : L'Office des professions du Québec accepte que deux technologues professionnels siègent sur le Groupe expert pour la révision de la *Loi sur les ingénieurs* (GERLI).
- Mai 2004 : Début des travaux du Groupe expert pour la révision de la *Loi sur les ingénieurs* (GERLI).
- 13 avril 2005 : Rencontre entre le président de l'OTQP, le directeur général et secrétaire et M. Pierre Delisle, coordonnateur du groupe expert pour la révision de la *Loi sur les ingénieurs* afin de faire le point sur l'état d'avancement des travaux du groupe expert.
- 21 octobre 2005 : Rencontre entre des représentants de l'OTQP et le président du groupe expert (M. Pierre Delisle) de même que le professionnel attiré à ce dossier (M. Drouin) afin que ces derniers nous présentent le mandat du groupe expert sur la révision de la *Loi sur les ingénieurs* de même que la méthodologie adoptée par celui-ci dans le cadre de ses travaux.
- 22 novembre 2006 : Transmission au Groupe expert pour la révision de la *Loi sur les ingénieurs* (GERLI) des commentaires de l'OTQP.
- 28 février 2007 : Présentation du rapport du Groupe expert sur la révision de la *Loi sur les ingénieurs* (GERLI) au c.a. de l'Office. L'Office s'attend à transmettre au ministre de la Justice ses recommandations à cet égard d'ici la fin de la session parlementaire.

- 4 octobre 2007 : L'OTPGQ envoie à Mme la ministre des Transports, Julie Boulet, une lettre l'informant des compétences de nos membres à surveiller des travaux ou des ouvrages touchant le génie civil.
- 9 octobre 2008 : Première rencontre avec le conciliateur pour mettre la table aux négociations et clarifier son mandat de conciliateur.
- 29 mai 2012 : Dépôt du projet de loi 77 par le ministre de la justice, Jean-Marc Fournier - loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées. Aucune autorisation d'actes et d'activités n'est rattachée toutefois.

**Entre la période du 15 octobre 2008 et du 7 septembre 2012**, 28 autres rencontres ont eu lieu avec le conciliateur pour discuter des lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées. Voici les dates :

- 2008 : outre le 9 octobre, le 15 octobre, 25 novembre et le 18 décembre ;
- 2009 : 24 mars, 15 avril, 6 et 27 mai, 17 septembre, 15 octobre, 3 et 25 novembre et 11 décembre ;
- 2010 : 4 et 17 mars, 6 avril, 8 et 30 juin, 13 juillet, 17 novembre et 8 décembre ;
- 2011 : 28 février, 9 juin et 16 novembre ;
- 2012 : 20 février, 9 mars, 23 mai, 11 juillet et 7 septembre.